



Ecole Charles de Foucauld
Classes Maternelles et Primaires
Etablissement Privé d'Enseignement Catholique sous Contrat
12 Rue des Jonquilles - 75014 PARIS
01 45 43 18 17 - Fax : 01 45 42 99 96
Dir : Mme Sophie MONNIN - ecole@charlesdefoucauld.net

LISTE DE FOURNITURES – CLASSES DE TPS-PS– 2023 / 2024

- 4 photos d'identité récentes (**impérativement** pour la rentrée).
- 1 boîte de mouchoirs. En fonction de la consommation de la classe il en sera redemandé durant l'année.
- 1 rouleau de sopalin
- 1 sac de course pliable marqué au nom de l'enfant, assez grand pour transporter ses affaires de sieste et un cahier.
- 1 paquet de lingettes à l'eau pour le change
- 2 tenues de rechange **complète** dans un sac en tissu avec cordon (avec nom et prénom de l'enfant **sur le sac et sur tous les habits**) qui sera laissé au porte-manteau. Merci de le vérifier et l'actualiser à chaque vacances scolaires.
- 1 serviette de table **avec élastique** marquée au nom de l'enfant.
- 1 gobelet en plastique lavable et marqué au nom de l'enfant.
- 1 petit cartable pour transporter son doudou et son cahier de correspondance tous les jours.
- Pour la sieste : une petite couverture, un petit oreiller avec sa taie, un petit doudou (avec si besoin une tétine dans une boîte individuelle fermée). **Le tout doit être marqué au nom de l'enfant.**
 - Un chèque de caution de 10€ (ordre : OGEC Charles de Foucauld). Il sera encaissé seulement si le drap prêté par l'école ne revient pas ou s'il est endommagé.
- Afin d'aider votre enfant à gagner en autonomie, et pour faciliter la vie de la classe :
 - Merci de ne pas mettre de vêtements compliqués (par ex. salopette, chaussures à lacets, ceinture, boutons difficiles...)
 - Merci de ne pas mettre de barrettes dans les cheveux afin d'éviter pertes, chagrins et étouffement. (les serre-têtes en tissus et les élastiques sont tout aussi pratiques !)
 - En hiver, les gants ou les moufles doivent être attachés aux manteaux, seuls les cols (snoods) sont autorisés, **les écharpes sont interdites.**
- **Toutes les fournitures ainsi que les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant.**